















Ville de COURTENAY - CENTRE SOCIAL MAIRIE ANNEXE



OUVERTURE DE L'ÉTABLISSEMENT

mardi 9h - 12h / 13h30 - 17h00 mercredi 9h - 12h / 13h30 - 17h00 jeudi 9h - 12h / 13h30 - 17h00

vendredi 9h - 12h

Sur rendez-vous uniquement

11 rue du Maréchal Foch 45320 COURTENAY Tél.: 02.38.97.27.80 - Fax: 02.38.97.43.21

CENTRE SOCIAL

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient.

Le CCAS délègue son action sociale au Centre Social qui a été créé pour regrouper et développer des permanences afin de proposer un meilleur service et répondre aux besoins de la population ; organismes et associations assurent ainsi des accueils publics sur rendez-vous, dans le cadre d'un travail de proximité pour des suivis appropriés.

Espace aux missions d'accueil, d'orientation et d'accompagnement, il s'adresse au tout public.

Un travailleur social accueille et oriente le public, instruit les dossiers spécifiques aux aides légales et extra-légales. Il accompagne les administrés dans leurs premières démarches et est référent social RSA.

Une responsable directrice-coordonnatrice gère l'établissement, le partenariat avec les différents acteurs professionnels, élabore et prépare les séances de CCAS et contribue au développement social. Elle intervient également sur l'aide social légale, met en place des interventions collectives et ateliers.

PERMANENCES PROFESSIONNELS SANTÉ ET SOCIAL

ASSISTANTES SOCIALES

Mardis ou ieudis 09h30-12h00 / 13h30-17h00 Uniquement sur rendez-vous au 02.38.87.65.46.

Sauf vacances scolaires

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Le ieudi 9h00 - 12h00 sur RDV au 3646 Le jeudi 13h30 -17h00 sur RDV au 3646 (sauf vacances scolaires) - Bureau 3 Pas de date de reprise connue à ce jour

PMI (Protection Maternelle et Infantile) - MDD

ACCUEIL DES PARENTS ET ENFANTS

3ème vendredi du mois: 09h00 à 11h30 sur RDV

Bureau 5:02.38.87.66.01

PERMANENCES ASSOCIATIONS

«FORMATION ACCUEIL PROMOTION»

sur RDV au 02.38.85.95.62

SUIVIS INDIVIDUELS POUR LA RÉINSERTION D'EMPLOI

(Recherche d'emploi, C.V, préparation aux entretiens professionnels, formations)

Jeudi: 9h00 -12h00

Bureau 5 - 1er étage

«GATINAIS EMPLOI»

sur RDV au 02.38.96.69.06

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE DE RÉINSERTION À L'EMPLOI

Prestations de services aux particuliers sur RDV

(VOIR LE PLANNING SUR LA PORTE DU BUREAU)

Bureau 6

PERMANENCE MAINTENUE UNIQUEMENT SI RENDEZ-VOUS

«MISSION LOCALE»

sans RDV 02.38.98.73.60

RÉINSERTION PROFESSIONNELLE POUR LES MOINS DE 25 ANS

Le dernier jeudi du mois 9h00-12h00 et 13h30 -16h00

Bureau 6:02.38.98.73.60

«MEMOIRE VIVE»

sur RDV pour la 1ère séance

Mme Cécile Delpiano - 02.38.97.27.80

ATELIER MÉMOIRE POUR PERSONNES RETRAITÉES ET VALIDES.

Résidence Autonomie de Courtenay 3^{ème} étage Un vendredi sur 2: 10h00 - 11h30

«C.I.D.F.F»

sans RDV 02.38.77.02.33

CENTRE D'INFORMATION DES DROITS DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

Un juriste vous propose une information juridique gratuite et anonyme.

Le 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois : 9h00 - 12h00

Bureau 3:02.38.77.02.33

AVENIR DE COURTENAY

1er mercredi du mois de 9h00-12h00 sans RDV

Bureau 6: 02.38.97.27.85 ou sur RDV au 06.87.21.82.53

